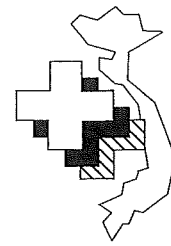


COMITE SUISSE-VIETNAM (COSUNAM)



Monsieur Didier Burkhalter
Conseiller Fédéral
Département fédéral des Affaires Etrangères
Bundesgasse 32
3003 Berne

Genève, le 21 décembre 2015

Intervention en faveur de l'avocat vietnamien Nguyen Van Dai

Monsieur Le Conseiller fédéral,

Nous tenons à vous faire part de nos vives inquiétudes concernant le sort de l'avocat Nguyen Van Dai, 47 ans, fondateur et l'un des membres les plus actifs du Centre des droits humains au Vietnam. Il a été brutalement interpellé et arrêté par la police le 16 décembre dernier alors qu'il rentrait d'une réunion pacifique tenue dans le district de Nam Dan, province de Nghê An. Le gouvernement vietnamien a une nouvelle fois invoqué le motif de « *propagande contre l'Etat de la République socialiste du Vietnam* », en vertu de l'article 88 du Code pénal.

Me Nguyen Van Dai, déjà emprisonné une première fois en 2007-2011, n'a eu de cesse de promouvoir pendant toutes ces années les droits de la personne humaine dans toute sa légalité et d'une manière pacifique.

La Suisse est un partenaire majeur du Vietnam. Nous en voulons pour preuve le fait que vous ayez choisi de vous y rendre pour inaugurer notre nouvelle ambassade. Néanmoins, le Vietnam reste l'un des pays d'Asie où la détention arbitraire de militants pour la démocratie, de blogueurs pacifiques est chose courante. La Suisse ne peut rester silencieuse devant l'arrestation de Me Nguyen Van Dai. Elle se doit d'intervenir auprès des autorités vietnamiennes pour faire libérer ce citoyen courageux, responsable et non violent. Votre département et notamment son service ad hoc doivent réagir concrètement et efficacement devant cette violation évidente mais camouflée en infraction pénale des Droits humains. M. Nguyen Van Dai répond en tous points à la définition des défenseurs des droits de l'homme qui font au niveau international l'objet d'une attention particulière en raison de leur courage et du caractère exemplaire de leur action.

Nous demandons que la Suisse, à travers son ambassade à Hanoi, entreprenne une démarche immédiate pour s'enquérir de l'intégrité corporelle de M. Nguyen Van Dai et que le droit de sa famille et de son avocat à la rencontrer soit garanti. Nous serions prêts à organiser une visite d'une délégation genevoise sur place dans les meilleurs délais.

Dans l'espoir d'une réponse mais surtout d'une action rapide, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Conseiller fédéral, l'expression de notre très haute considération.

Au nom du collectif

Rolin Wavre, Président du Comité Suisse-Vietnam, **Anne-Marie von Arx-Vernon**, Députée au Grand Conseil genevois, **Jean-Marc Comte**, Conseiller administratif, Maire, Ville du Grand-Saconnex, **Jean-Luc von Arx**, Conseiller municipal, Ville de Genève, **Khai Nguyen Dang**, Délégué du Viêt Tân (Suisse), **Luy Nguyen Tang**, Secrétaire général du Comité Suisse-Vietnam

" Lorsque les hommes sont libres de choisir, ils choisissent la liberté "

COSUNAM

Chemin Métairie 22 – 1218 Grand-Saconnex, Genève, Suisse